



OFFRE D'EMPLOI 24-31-02
PROLONGATION DU 2^E AFFICHAGE
TECHNICIEN·NE EN AUDIOVISUEL
AFFICHAGE EXTERNE

Le Centre de services scolaire Harricana cherche à combler un poste régulier de nature cyclique à temps partiel à raison de 25 heures par semaine, de technicien·ne en audiovisuel à l'école secondaire d'Amos.

NATURE DU TRAVAIL

La personne aura à exécuter une variété de travaux techniques reliés à l'utilisation des appareils audiovisuels et à la production audiovisuelle.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES

- Installer, entretenir et réparer les appareils audiovisuels ;
- Expliquer le fonctionnement et les diverses utilisations possibles ;
- Agir comme personne-ressource dans la production audiovisuelle voir à la planification et à l'organisation des productions ;
- Accompagner un groupe d'élèves dans la réalisation d'un projet ou d'un spectacle.

CET EMPLOI COMPORTE NOTAMMENT L'EXERCICE DES RESPONSABILITES SUIVANTES :

- Assurer l'enregistrement, la sonorisation, l'éclairage et le montage des pièces et des films ;
- Être responsable de l'utilisation de l'auditorium et des équipements audiovisuels et de scène qu'il contient ;
- Être responsable du prêt des appareils audiovisuels, de leur récupération et de leur bon fonctionnement ;
- Tenir l'inventaire des équipements et commander les fournitures telles que cassettes, disquettes ou autres.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technologie de l'électronique, option audiovisuelle ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

STATUT

Poste régulier de nature cyclique à temps partiel à raison de 25 heures par semaine.

HORAIRE DE TRAVAIL

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 11 h et de 13 h à 15 h 30.

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Le taux horaire varie entre 23,48 \$ et 29,40 \$ selon expérience et qualifications, tel que défini à la convention collective du personnel de soutien.
- Un régime de retraite à prestations déterminées est également offert.

Autres avantages :

- 16 journées chômées et payées par année ;
- Conciliation travail-famille-études ;
- Valorisation du développement professionnel ;
- Milieu à dimension humaine.

LIEU DE TRAVAIL

École secondaire d'Amos

SUPERIEUR IMMEDIAT

Madame Nancy Létourneau, directrice

ENTREE EN FONCTION

Mai 2024

Le candidat devra se soumettre à une vérification des antécédents judiciaires

Les personnes intéressées doivent soumettre leur curriculum vitae, accompagné des documents attestant de leur formation (photocopies de diplômes et relevés de notes) **au plus tard le 16 mai 2024 à 16 h à :**

Offre d'emploi 24-31-02

Centre de services scolaire Harricana

Service des ressources humaines

341, rue Principale Nord

Amos (Québec) J9T 2L8

Par courriel : recrutement@cssh.gouv.qc.ca

Des épreuves serviront à évaluer la capacité des personnes à assumer la fonction.

Amos, le 26 avril 2024

N.B. Pour la réception de curriculum vitae par courriel, un accusé de réception vous sera transmis. Dans le cas contraire, veuillez communiquer avec le Service des ressources humaines.

Le Centre de services scolaire Harricana applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques et les autochtones à présenter leur candidature.